|  |  |
| --- | --- |
| 1.
 | 1. Y:\aix-sc-pup\Communs\LOGOS\AMUPup3lignes.jpg
 |

 **INSTRUCTIONS AUX AUTEURS**

 **LA FRANCOPHONIE EN ASIE-PACIFIQUE (FAP)**

1. Tout texte de recherche doit avoir un contenu récent et ne doit pas avoir fait l’objet d’une publication préalable ailleurs (dans une autre revue ou dans un ouvrage)

2. Le texte doit être rédigé en français. Il doit être dactylographié en police Times New Roman en double interligne.

3. Le texte (10 000 mots au maximum) est accompagné d’un résumé en français et d’un résumé en anglais de moins de 200 mots avec 5 mots-clés au maximum.

4. Le texte doit faire apparaître les éléments suivants : titre, nom de l’auteur, nom de son institution, résumé du texte, mots-clés, remerciements (le cas échéant) et références bibliographiques. L'auteur doit préciser ses coordonnées (adresse de son institution, email, numéro de téléphone et de fax) à la première page du texte. Le nom propre doit être écrit avec les accents, le cas échéant.

5. Les références bibliographiques seront selon l'ordre alphabétique et dans l’ordre des citations.

5.1. Monographie

NOM, Prénom, *Titre*, Ville, Éditeur, année.

DUPONT, Pierre, *La construction des ponts sur la Sorgue, 1880-1914*, Aix-en-Provence, PUP, 1996.

 5.2. Ouvrage collectif

NOM, Prénom, dir., *Titre*, Ville, Éditeur, année.

DUPONT, Pierre, dir., *Le sous-sol vauclusien*, Paris, PUV, 1997.

DURAND, Albert, dir., *Minéralogie du Vaucluse*, Marseille, Édisud, 1998.

 5.3. Article de revue

NOM, Prénom, Titre de l’article, *Titre de la revue* numéro, année, pages.

DUPONT, Pierre, Description d’une borie oubliée, *Méditerranée* 122, 1998, p. 233-240.

 5.4. Article paru dans un ouvrage collectif

NOM, Prénom, *Titre de l’article,* in NOM, Prénom, *Titre de l’ouvrage*, Ville, Éditeur, année, pages.

DUPONT, Pierre, Concrétions calcaires dans la grotte de Fontaine-de-Vaucluse, in DURAND, Albert, dir., *Minéralogie du Vaucluse*, Marseille, Édisud, 1998.

Les renvois bibliographiques se trouvent en note de bas de page. Ils se présentent comme suit :

Prénom Nom, Titre, Ville, Éditeur, Année, page.

Il est inutile de mettre les titres d’articles entre guillemets.

Pierre Dupont, *La construction des ponts sur la Sorgue*, *1880-1914,* Aix-en-Provence, PUP, 1996.

Abréviations bibliographiques dans les notes

*Id.* : même auteur que dans la note précédent.

*Ibid.* : même auteur, même ouvrage que dans la note précédente.

*op. cit.* : même ouvrage d’un auteur cité précédemment. Toujours précédé du nom de l’auteur.

art. cit. : même article d’un auteur cité précédemment. Toujours précédé du nom de l’auteur.

6. Les références qui ne sont pas en français doivent être traduites en français et annotées en langue d'origine entre parenthèses.